

^{Le}*Colombien*

LE MAGAZINE DE LA COMMUNE DE VILLANDRY

Eglise

Ré-ouverture imminente : p. 6

Artisanat

Les métiers d'art à Villandry : p. 8

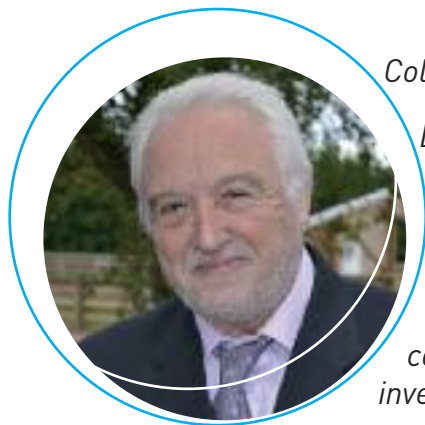
Dossier

Règles de bon voisinage : p. 14



NUMÉRO
29

MAI 2015



Colombiennes, Colombiens,

Les beaux jours arrivent et vous allez découvrir ce nouveau bulletin. Je me limiterai à vous faire part de quelques réflexions.

Je commencerai par le budget voté fin mars qui doit être, bien entendu équilibré, tout en conservant une marge de manœuvre pour les investissements nécessaires à la qualité de vie de nos concitoyens.

Les dotations de l'état ont diminué de 14 %, soit la somme de 26 800 euros. Ces baisses doivent se poursuivre au moins pendant les deux prochaines années. A cela, s'ajoutent 21 000 euros de dépenses nécessaires au financement des rythmes scolaires. Ces 47 800 euros correspondent environ au tiers du coût de la réfection de la route de la Maison Lureau. Pour les compenser, nous aurions dû augmenter la taxe d'habitation de 18 %... mais nous avons choisi de ne pas augmenter la pression fiscale. Il nous faut en conséquence faire des économies sur le fonctionnement, mais notre marge de manœuvre est très réduite. Des économies seront réalisées sur les dépenses d'énergie : le contrat de fourniture de gaz a été revu et les lampadaires du lotissement, aux lampes très énergivores, seront changés. Comme beaucoup de Communes, je proposerai au Conseil Municipal de se prononcer très prochainement pour rendre les temps d'activités périscolaires payants.

Je souhaite aussi évoquer le manque de respect des signalisations par certains usagers de la route. Chacun peut constater les difficultés de circulation liées à la configuration des rues de notre village.

Et pourtant nous constatons chaque jour que certaines signalisations routières ne sont pas respectées :

- Le stop de la route de Munat et celui de la rue du Colombier ;
- Le sens interdit de la rue de la mairie et celui au-dessus du groupe scolaire ;
- L'interdiction de stationner matérialisée par un zébra sur la place de l'église : si elle a été mise en place, ce n'est pas pour vous embêter ou pour le plaisir de mettre des PV, mais pour simplement faciliter le passage des cars scolaires et des véhicules de secours.

Mais, il y a aussi les bonnes nouvelles : les travaux de l'église se terminent et elle pourra être à nouveau utilisée sous peu. Le chantier de la bibliothèque, de l'agence postale et des logements est sur le point de commencer. Nous établissons le cahier des charges pour l'appel d'offres des Places du 8 Mai (ou de l'église) et du 11 Novembre. Nous en reparlerons prochainement.

Enfin, je ne peux pas terminer ces quelques mots sans évoquer la disparition tragique de Jean Germain, qui aura été grandement facilitateur de l'entrée de notre commune dans la Communauté d'Agglomération de Tour(s)plus.

Jean Marie METAIS

Naissances

Raphaël, né le 02/01/2015
Marie-Jeanne CHARTREUX
et Rémi CAILLEUX
22, La Févraie

Aaron, né le 04/01/2015
Virginie FLAIRE
et Damien PRIVARD
2, rue du Bocage

Clément, né le 18/03/2015
Catherine DÉSSERT
et Thomas LESAGE
7, rue du Colombier

Léanne, née le 24/03/2015
Emmanuelle CHARDRON
et Laurent BAUGÉ
La Grange aux Bois

Mariages

21/02/2015,
Ninon JACQUIN
et Fabien DE SMET

Décès

24/10/2014
Monique PERROTIN

03/11/2014
Lucien MARTIN

03/12/2014
Marie-Thérèse THIBEAULT

04/01/2014
Roland BOULESTEIX

24/02/2015
Germain LEFIEF

Ces informations ne sont publiées qu'avec l'accord exprès des familles concernées.

Mairie :

2 rue Munat - 37510 Villandry

Tél. : 02 47 50 02 08

Fax : 02 47 50 00 90

Ouvert du lundi au vendredi
de 15h à 19h

www.villandry.fr

Magazine réalisé par les élus de la
Commission Communication :
Maria Lépine, Edith Benoist,
Claude Chevet, Rachel Geffroy,
Nathalie Robin. Reproduction
interdite sans accord préalable
05/2015 - 600 exemplaires.

Contact : Mairie de Villandry,
Commission Communication,
2 rue de Munat, 37510 Villandry
communication@villandry.fr

Conception et impression :
www.sylvain-garrigues.com

Recensement et accueil **jeunes citoyens**



Le recensement et la journée défense et citoyenneté



A 16 ans, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou au consulat s'ils résident à l'étranger. Cette démarche obligatoire s'inscrit dans le parcours de citoyenneté qui comprend l'enseignement de défense, le recensement citoyen en mairie et en dernière étape la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Qui ?

Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date anniversaire de ses 16 ans et la fin du 3ème mois suivant. Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la Journée défense et citoyenneté (JDC).

Pourquoi ?

L'attestation de recensement, puis le certificat de participation à la JDC sont indispensables pour se présenter aux examens soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, conduite accompagnée, permis de conduire...).

Le recensement citoyen obligatoire (RCO) dans les délais facilite toutes ces démarches citoyennes, ainsi que l'inscription des jeunes sur les listes électorales.

Comment ?

Après du secrétariat de mairie, muni(e) d'une pièce d'identité et du livret de famille.

Pour tout complément d'information, vous pouvez contacter le Centre du Service National d'ANGERS au 02 44 01 20 50 ou consulter le site www.defense.gouv.fr/jdc.

Accueil jeunes citoyens



Etre citoyen, c'est avoir des droits et des devoirs.

En organisant, le 18 mars dernier, une cérémonie d'accès à la citoyenneté, la municipalité a voulu sensibiliser pleinement les jeunes électeurs sur les

droits que leur confère la qualité de citoyen, droit de vote, liberté d'opinion ou d'expression... et sur les devoirs et les responsabilités qui y sont assortis. Pour accompagner leurs premiers pas de nouveaux citoyens, les jeunes ont reçu de la main de leurs élus leur carte

d'électeur accompagnée du livret du citoyen présentant ces nouveaux droits et devoirs, ainsi que nos institutions, leur fonctionnement et les principes fondamentaux de la république. Une rencontre conviviale qui se voulait être une invitation à investir pleinement cette nouvelle citoyenneté, à prendre conscience de la place qui leur est faite dans la société et à réfléchir à celle qu'ils veulent occuper.

Bienvenue à nos jeunes citoyens !

Délibérations du conseil municipal

L'intégralité de ces délibérations peut être consultée sur notre site : www.villandry.fr
(rubrique La Mairie / Réunions de conseil)



Séance du 13 novembre 2014

01 - Règlement de mise en commun d'un véhicule amphibie faucardeur et de deux barges motorisées auprès des communes membres de la communauté d'agglomération Tour(s) Plus.

Ce règlement de mise en commun d'un véhicule amphibie faucardeur et de deux barges motorisées avec leurs équipements de transports et de mise à l'eau, est approuvé. Celle-ci ci se fera à titre gratuit.

02 - Convention d'Occupation précaire

Par 13 voix pour et une abstention, un avis favorable est émis pour une occupation précaire d'un an renouvelable des parcelles ZH 295 ZH 230 et ZH 53 au lieu-dit "le Racoupeau".

03 - Prescription de révision du POS en vue de sa transformation en PLU

La révision du POS de la Commune, est prescrite en vue de sa transformation en PLU.

04 - Projet de logements sociaux et déplacement de l'Agence Postale Communale et Bibliothèque

Par 12 voix pour, 1 abstention et deux votes contre, le Maire est autorisé à mettre le bâtiment en copropriété, à procéder à la vente pour l'euro symbolique des étages du bâtiment cadastré AI 483 avec la cour à l'exception du rez-de-chaussée et signer tous les actes liés à cette opération.

05 - Implantation d'une borne de charge pour véhicules électriques et hybrides

Les travaux d'implantation d'une borne de charge pour véhicules électriques et hybrides situés sur le parking communal du Potager, sont approuvés.

06 - PPRI : Dossier de concertation sur l'aléa

Le Conseil Municipal demande que la réflexion menée sur le territoire

concerné par le risque inondation, intègre sa capacité à disposer de possibilité pour maintenir l'activité humaine.

Décisions du Maire

Suite à la consultation lancée fin septembre pour la fourniture de gaz dans les bâtiments communaux, avec l'aide du service commun de l'énergie de Tours Plus, le Conseil Municipal est informé que l'offre retenue est celle proposée par TOTAL pour un montant estimé à 13 702.50 € TTC.

En 2013, la dépense sur la base des mêmes consommations était de 18 323.00 € TTC.

Séance du 22 janvier 2015

01 - Facturation des services au 1er février 2015.

Les tarifs des différents services ne sont pas modifiés pour 2015.

02 - Extension des compétences communautaires à la compétence facultative « Enseignement supérieur-Recherche »

La modification des statuts de la Communauté d'Agglomération pour doter celle-ci de la compétence facultative "enseignement supérieur et recherche" est approuvée.

03 - Modification statutaire du Syndicat Intercommunal d'Energie d'Indre-et-Loire

Un avis favorable est donné aux modifications statutaires du SIEIL.

04 - Avis sur le projet de révision du classement sonore des infrastructures de transports terrestres.

Pas d'observation particulière sur le projet de classement sonore des infrastructures de transports terrestres

Séance du 25 mars 2015

Information : démission de Monsieur Jean-Philippe LANDAIS. Le maire précise que dans le cas d'une démission d'un conseiller municipal, ce dernier est remplacé par la personne suivante sur la même liste soit Madame Irène DEMONGE. Celle-ci ayant également fait part de sa démission, le Maire accueille donc Monsieur Jean-Pierre MOREAU comme nouveau membre du Conseil Municipal.

01 - Finances

Adoption du Compte Administratif 2014

Réuni sous la présidence de Maria LÉPINE 1ère adjointe, le Conseil Municipal adopte le compte administratif 2014, dressé par le Maire, qui présente un excédent de 359 621.55 € en fonctionnement. Ce résultat est reporté, à l'unanimité, pour un montant de 205 514.16 € en fonctionnement. 154 107,39 € seront affectés à l'investissement pour financer les projets engagés. Le compte de gestion du Receveur est adopté à l'unanimité.

Contributions Directes : vote des taux

Le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité, de ne pas augmenter les taux des taxes locales pour 2015. Recette assurée : 303 523 €.

Adoption du Budget Primitif 2015

Adoption du Budget Primitif 2015 qui s'équilibre à 950 301,16 € en fonctionnement et 582 072,90 € en investissement.

1 abstention : Monsieur Jean-Pierre MOREAU

Subventions aux associations

Les subventions aux associations sont votées à l'unanimité :

- 31 690,00 € de subventions communales réparties entre 17 associations
- 4 769,00 € de subventions intercommunales réparties entre 3 associations (à vocation culturelle ou sportive)

02 - Intercommunalité

Sollicitation des fonds de concours 2015

Une aide de la Communauté d'Agglomération Tour(s) Plus est sollicitée pour les travaux inscrits au programme d'investissement 2015 : Acquisitions nouveaux lampadaires : 16 000 € - Restauration des cloches de l'Eglise : 12 420 € - Pose d'un paratonnerre sur l'Eglise : 9 312 €. Une aide est également sollicitée dans le cadre de l'adhésion de la Commune au service commun de l'énergie, pour le remplacement de la chaudière fioul de la mairie.

Energie : Décision favorable d'adhésion au groupement de commandes constitué pour la conclusion de marchés et accords cadres de fournitures, de services et de travaux dans les domaines de l'énergie pour les années 2015 à 2017.

03 - Personnel

Avis favorable est donné pour la suppression d'un poste de 10.5/35^e sur la période scolaire, au recrutement de 2 contrats aidés et à la création d'un emploi saisonnier d'Adjoint Administratif 2^e classe à compter du 1^{er} juin 2015 pour une durée de 15 heures/semaine.

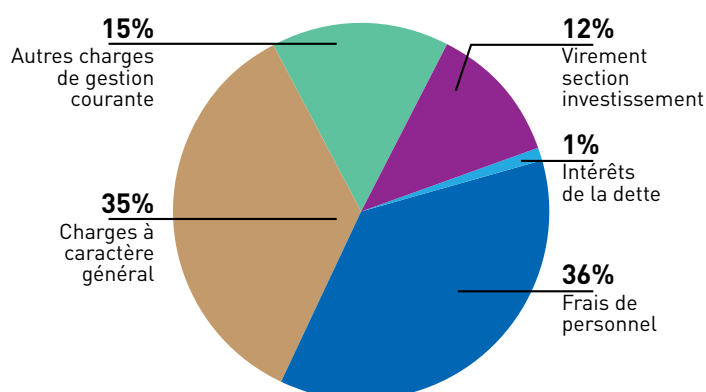
04 - Urbanisme

L'aide de l'Agence Départementale d'Aide aux Collectivités est sollicitée, pour établir le cahier des charges concernant le projet d'aménagement des Places du 8 mai et 11 novembre ainsi que les rues du centre bourg. Le Département sera également sollicité, pour affecter les subventions de 2015 et 2016 du contrat départemental de développement solidaire à cette opération.

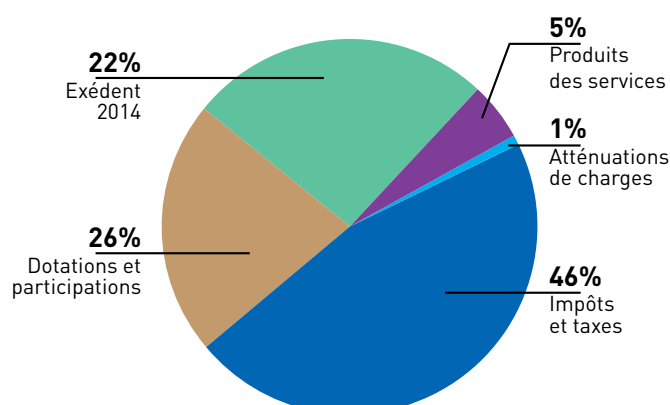
05 - Divers

Monsieur Philippe Péruchon intégrera la commission "Finances" et Monsieur Jean-Pierre Moreau, les commissions "Affaires scolaires et Petite Enfance" et "Voirie, réseaux et développement durable, entretien des bâtiments".

Budget primitif 2015 dépenses de fonctionnement



Budget primitif 2015 recettes de fonctionnement



Travaux et cadre de vie

L'église

Vous vous êtes sans doute rendu compte que l'emprise du chantier de l'église, au droit de la place du 08 mai, avait beaucoup diminué sans pour autant disparaître totalement... Pourquoi ?

Dans le délai prévu, les travaux de réfection de la voûte, la mise en conformité électrique, l'éclairage de la voûte, la réparation de l'escalier d'accès de la salle du catéchisme, la porte nord... **sont terminés !**

Pour bien préparer l'avenir, en accord avec Monsieur le curé (et en tenant compte, bien entendu, de son programme de cérémonies déjà bien structuré avec les autres paroisses), il a été décidé de maintenir l'église fermée afin de réaliser, dans les meilleures conditions possibles de sécurité, une palette de travaux structurants supplémentaires et complémentaires. En voici la liste non exhaustive :

- Même si l'entreprise chargée de la désinstallation du chantier avait effectué un nettoyage dit de "fin de travaux". Il nous a semblé important qu'une entreprise spécialisée intervienne afin de réaliser un grand nettoyage de l'église avant sa réinstallation en lieu de culte.
- Nettoyage du clocher, et de son accès, des nombreuses fientes de pigeons, par une entreprise spécialisée.
- Protection du clocher par occultation (pose de grillage) de l'ensemble des entrées potentielles.
- Sécurisation du patrimoine par la pose d'un paratonnerre.
- Installation d'un nouvel emblème (coq intégré au paratonnerre).
- Dépose des deux cloches afin de procéder à leur réparation et ainsi sécuriser leur utilisation en leur donnant une deuxième vie, en quelque sorte.



- Sécurisation des soubassements encavés (fondations de l'église) par confortement en moellons scellés.
- Mise en valeur du bâti patrimonial par la pose, en réplique, de nouvelles gouttières sur la façade sud. Cet investissement permettra, également, une meilleure étanchéité.
- Contrôle de l'ensemble du toit par une entreprise de charpente-couverture afin d'effectuer les travaux nécessaires (remplacement des ardoises abîmées – fissurées ou manquantes, nettoyage des gouttières...).

En accord avec Monsieur le curé, la réouverture officielle de l'église se fera pour la rentrée paroissiale, le dimanche 04 octobre 2015.

Bien entendu, en amont de la réouverture officielle, plusieurs cérémonies seront programmées (bénédition de l'emblème avant sa mise sur le toit, proclamation de la saison culturelle ouverte, etc).

Projet : Afin de continuer le travail de restauration du patrimoine et surtout rendre l'église entièrement "étanche", nous avons fait venir un vitrailliste référencé pour qu'il réalise une étude financière de remise en état des vitraux (sur le conseil de l'artisan d'art, le devis sera réalisé par phase de priorité à mettre en œuvre).

Le cimetière



Les plus observateurs auront constaté que les deux pins sylvestres, à l'entrée du cimetière, avaient été coupés.

Malheureusement une simple lapalissade justifie cette décision. Effectivement, tous les êtres vivants ont, de facto, une fin sinon prévisible au moins inéluctable...

Ce qui était le cas pour ces deux arbres :

- L'un était mort "sur pied", devenant même dangereux (chute possible de branches, ...),
- L'autre était envahi de larves, en son cœur, le menant vers une fin rapide et certaine.

La dimension des souches ne permettant pas d'envisager une nouvelle plantation dans des conditions sereines de reprise et de sécurisation du pied de mur du cimetière... Il a été décidé, afin d'apporter un nouvel embellissement, d'installer deux nouvelles jardinières de part et d'autre du portail d'entrée.

Ce n'est pas tout...

L'œil aguerrri aura remarqué que certains murs d'enceinte du cimetière ont été repris afin de :

- Réparer les agressions, successives, du passé.
- Prévenir la chute de pierres possible sur certaines stèles.
- Entretenir, tout simplement, un lieu de recueillement.

Afin que les coûts soient supportables d'un point de vue budgétaire, il a été décidé de séquencer la reprise de l'ensemble du mur d'enceinte en plusieurs phases. Une 1ère partie vient d'être réalisée et financée sur le budget 2014... Une enveloppe du budget 2015 sera dédiée afin de continuer l'embellissement, par la reprise du mur d'entrée (devis en cours).

La Société d'Horticulture de Touraine

Villandry, Prix départemental de première participation

Extrait de la Lettre d'info n° 8 de la Société d'Horticulture de Touraine (janvier 2015)
Témoignage

Située à la Confluence de La Loire et du Cher, la commune de Villandry compte 1 098 habitants. Son avenir s'inscrit particulièrement dans la valorisation de son patrimoine architectural et naturel, avec plus de 300 000 visiteurs chaque année au Château.

Seuls 2 agents municipaux (polyvalents) entretiennent la voirie et les espaces verts de l'ensemble de la commune. Ils s'occupent des arbres (taille et plantation) et du fleurissement (jardinières ou en pleine terre). L'été, un renfort saisonnier est recruté pour l'aide à l'entretien des massifs et pour la tonte.

Les 6 jardinières d'entrée (Ouest et Est) du village sont fleuries à partir de plants offerts par M. Carvallo, Directeur et propriétaire du château). L'identité propre du cœur de village est enrichie par d'autres plantations (jardinières, arbres, massifs arbustifs et floraux). Le choix et la réalisation du fleurissement sont faits par les agents techniques, en concertation avec les élus et sur le conseil d'horticulteurs.

Cela nous a paru comme une évidence, en tant que nouvelle équipe municipale, d'inscrire notre commune au concours "Villes et Villages fleuris" car :

- Notre commune, porte d'entrée du Parc naturel régional Loire Anjou Touraine, est située dans le périmètre du Val de Loire inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO.
- Beaucoup de touristes nous disent que Villandry est un beau village !

Nos deux pétales et le prix départemental de 1ère participation obtenus en 2014 sont une belle récompense pour notre village et pour les agents qui œuvrent toute l'année afin de l'embellir.

Pour cette récompense : merci beaucoup ! Ce coup de pouce nous conforte dans notre choix et nous donne envie de continuer et de vite progresser pour obtenir la 1ère fleur !

Journées européennes des métiers d'art

27/28/29 mars 2015

“

Mettre en exergue le côté utile de l'industrialisation et montrer combien, aujourd'hui, les objets sont très vite obsolètes alors qu'autrefois ils étaient durables.

”

Eric Geffroy a le regard qui pétillait quand il nous présente ses créations et nous invite à pénétrer dans son univers empreint de poésie et de fantaisie. Ce sculpteur d'objets par assemblages de pièces issues de rebuts industriels est l'un des artisans d'art qui ont exposé leurs œuvres dans l'ancienne Maison de la Confluence, devenue maison des artisans d'art et ouverte au public à l'occasion des journées européennes des métiers d'art.



Huit artisans d'art, dont deux meilleurs ouvriers de France, étaient présents dans les salles de la maison des artisans lors de ces journées :

- **Renaud Bellon,**
ébéniste, ferronnier,
CREATIONS BOIS ET ACIER
- **Annabelle Derouanné,**
peintre en décor,
ATELIER DEROUANNE
- **Emmanuelle Feat,**
fabricant et restaurateur
d'abat-jour, de lustres et
luminaires,
EMMA FEAT CREATIONS
- **Olivier Fétiveau,**
tapissier décorateur,
meilleur ouvrier
de France,
atelier ALBERT 1^{ER},
installé à Villandry depuis
quelques mois
- **Éric Geffroy,**
sculpteur statuaire,
ERIC GEFFROY CRÉATIONS
- **Philippe Le Féron,**
mosaïste
- **Bruno Lévêque,**
graveur, héraldiste,
meilleur ouvrier de France,
L'ECHOPPE
- **Cyril Theval,**
maître verrier
(ou vitrailliste),
AME DE VERRE



Éric Geffroy sculpteur statuaire



Olivier Fétiveau tapissier décorateur



Olivier Fétiveau tapissier décorateur



Emmanuelle Feat fabricant et restaurateur de luminaires



Renaud Bellon ébéniste, ferronnier



L'Atelier mobile de Bruno Lévêque



Cyril Theval maître verrier



Annabelle Derouanné peintre en décor



Laura Lemerrier

Et à quelques centaines de mètres de distance, Laura Lemerrier, ouvrait également les portes de son atelier et présentait sa nouvelle collection "noir et blanc" et ses "sphéramiques".



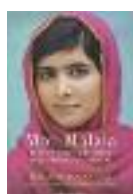
Le coin des lecteurs

**La commune consacre environ 1.000 € chaque année à l'acquisition de livres...
alors partageons ensemble quelques uns de nos coups de cœur 2014...**



Pour que tu ne te perdes pas dans le quartier
(Patrick Modiano)

Pour que tu ne te perdes pas dans le quartier débute avec la perte (accidentelle?) d'un carnet d'adresses, qui va faire se croiser Jean Daragane, écrivain solitaire et un couple étrange, formé par l'inquiétant Gilles Ottolini et la frêle Chantal Grippay. Ceux-ci sont en quête d'informations sur un certain Guy Torstel, qu'ils soupçonnent d'avoir eu maille à partir avec une sordide affaire après guerre. Or le nom de Torstel apparaît dans ce carnet, mais également furtivement dans un roman que Daragane a écrit des années auparavant, *Le Noir de l'été*. Qui était ce mystérieux personnage ?...



Moi, Malala, je lutte pour l'éducation et je résiste aux talibans
(Malala Yousafzai)

Lorsque les talibans ont pris le contrôle de la vallée du Swat, au Pakistan, une toute jeune fille a élevé la voix. Refusant l'ignorance à laquelle la condamnait le fanatisme, Malala Yousafzai résolut de se battre pour continuer d'aller à l'école. Son courage faillit lui coûter la vie. Le 9 octobre 2012, alors qu'elle n'avait que quinze ans, elle fut grièvement blessée par un taliban dans un car scolaire. Cet attentat censé la faire taire n'a que renforcé sa conviction dans son combat, entamé dans sa vallée natale pour la conduire jusque dans l'enceinte des Nations Unies...



Le Cercle des femmes
(Sophie Brocas)

Le temps des funérailles d'une arrière-grand-mère, quatre générations de femmes se trouvent confrontées à la découverte d'un douloureux secret de famille. Un premier roman qui explore avec délicatesse les mécanismes inconscients de transmission de mères en filles. Lia vient d'avoir vingt ans. À la mort de son arrière-grand-mère, elle se retrouve dans sa maison de famille, dans les Landes, avec sa mère, sa grand-mère et la meilleure amie de la défunte. Durant ces quelques jours de funérailles, de deuil et d'intimité partagée, vient le moment d'échanger ses souvenirs, mais aussi de mettre de l'ordre dans les affaires de l'aïeule. Lia découvre à cette occasion des carnets de notes...



Meurtres en majuscules
(Sophie Hannah)

Et dire qu'Hercule Poirot voulait prendre des vacances pour reposer ses petites cellules grises en surchauffe ! Pour cela, au lieu de prendre le large, il choisit de se réfugier incognito dans une pension londonienne. Et voici que l'aventure frappe à sa porte, alors qu'il souhaitait se mettre au vert...

Lecture théâtralisée



"La Guitare" de Michel Del Castillo

Dans le cadre d'un partenariat culturel, les mairies de Savonnières et Villandry proposent une lecture théâtralisée du roman "La Guitare" de Michel Del Castillo, par le comédien Didier Marin, accompagné du guitariste Yann Beaujouan. Rendez-vous le vendredi 12 juin à 19h au théâtre de verdure de Villandry (derrière l'église)

Tarifs : 8 € (gratuit pour les moins de 14 ans)

Renseignements : service culturel de la Mairie de Savonnières 02 47 43 53 72. En cas de pluie, la manifestation sera reportée à une date ultérieure.

Les Musicales



Festival "Les Musicales en Confluence"

Ce festival donne rendez-vous aux mélomanes et novices pour un voyage autour des musiques et voix du monde. Construit avec des musiciens régionaux et des jeunes prodiges de demain, les ambiances cubaines, africaines ou encore irlandaises, font résonner nos lieux culturels et historiques.

Du 1^{er} au 7 juin

Tarif : 3 €/concert – gratuit pour les moins de 12 ans

ADIEU MARTINE



C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de Martine MESQUITA, Institutrice en classe élémentaire 1^{er} et 2^e année, de 1982 à 1988. Elèves et parents se souviendront de son sourire et de sa disponibilité envers chacun.

RECONNAISSANCE DE LA NATION

La soixante-dixième cérémonie de commémoration de la victoire du 8 mai 1945 a rendu hommage au monde combattant en général et à l'un de nos Colombiens en particulier, Jacky Fourmont (à droite sur la photo).

Le traditionnel défilé auquel participaient l'harmonie de Vallères et les sapeurs pompiers du Bec du Cher s'est arrêté devant le monument aux morts où, après le dépôt d'une gerbe et les allocutions de Monsieur Métais et de Monsieur Bertrand, Jacky Fourmont a été décoré de la médaille de la Reconnaissance de la Nation par le Colonel Daniel Philbert.



L'EPICERIE GOURMANDE

CHANGE DE PROPRIETAIRE

Maryline Pousse et sa fille Marion ont repris les rênes de l'Epicerie Gourmande et ouvert les portes de l'établissement depuis le 1^{er} mai dernier. Un retour aux sources en quelque sorte pour Maryline qui avait tenu un bar restaurant sur Vallères 25 ans plus tôt. L'Epicerie Gourmande conserve le concept d'espace offrant des services multiples : à la fois Epicerie Fine, Bar à Vins, Salon de Thé et Restaurant. Elle dispose également de deux chambres à louer, une chambre double et une chambre familiale. L'Epicerie Gourmande propose à sa clientèle une carte simple et abordable, centrée exclusivement sur des produits locaux. Des produits à déguster sur place bien sûr (assiettes de charcuterie tourangelle, fromages, galettes et crêpes) mais aussi à emporter : terrines, miel, vins de Loire en provenance de Rivarennnes, Courcelles, Chanceaux, Ballan... et du val ligérien.

L'établissement peut accueillir 20 couverts en salle et 6 en terrasse. Il est ouvert de 10h à 20h et au-delà sur réservation.



L'Epicerie Gourmande
6 rue de la Mairie • 37510 Villandry
Tél. 02 47 43 57 49 • www.epiceriegourmande.com

LA ROUE TOURANGELLE

C'est désormais un rendez-vous annuel apprécié par les amateurs de courses cyclistes : la traversée de notre village par la Roue Tourangelle le 26 avril dernier. Merci aux fidèles bénévoles qui se mobilisent chaque année pour cette manifestation.





Votre propriété

Un nouveau propriétaire va faire borner sa propriété pour connaître les limites ou éventuels droit de passage et mitoyenneté.

“
Le bon voisinage
s'entretient en
respectant ses
limites...
”



Clôturez votre terrain

Après cette délimitation, vous souhaitez installer une clôture. Avant de commencer les travaux, vous devrez en faire la demande à la mairie après avoir consulté le Plan Local d'Urbanisme qui réglemente la hauteur et les matériaux à utiliser pour édifier une clôture, selon la zone où vous habitez. La clôture pourra être posée sur votre terrain et non à cheval sur la séparation avec votre voisin.

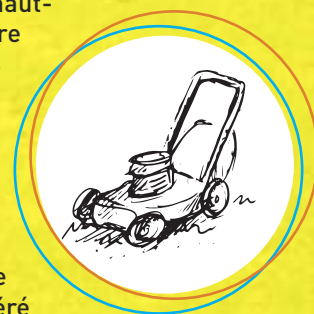
Une entente peut être convenue avec ce dernier pour une clôture commune et cofinancée conjointement. Si un mur mitoyen existe, l'entretien se fait en concertation et vous pourrez végétaliser votre versant.



voisinage

Le bruit

Sont interdits, entre 22 h et 7 h, tant à l'intérieur des propriétés, des habitations ou de leurs dépendances s'ils sont audibles de l'extérieur, que sur les voies publiques et leurs dépendances, les bruits émis à l'occasion d'une activité industrielle, commerciale ou ménagère et ceux qui proviennent soit de tirs d'artifices, de pétards, d'armes à feu, soit de l'usage d'appareils de radiodiffusion et de télévision, haut-parleurs, instruments de musique quelconques. D'une manière générale, "les activités de bricolage ou de jardinage réalisées par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses ou scies mécaniques, peuvent être effectuées : Jours ouvrables de 8 h30 à 12 h et de 14 h30 à 19 h 30, samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h, les dimanches et jours fériés 10h-12h. Cependant, il faut savoir que l'on n'a jamais le droit d'importuner ses voisins, ni le jour, ni la nuit et qu'à partir de la tombée de la nuit, cela est considéré comme du tapage nocturne.



Les déchets verts

Il est interdit de les épandre dans un champ voisin, un chemin ou dans les bois... Deux déchetteries sont à disposition 7/7 jours pour évacuer la taille des pelouses, des haies ou arbres.

Déchetterie La Billette (route de Monts-Joué-lès-Tours) :

Lundi, mercredi, vendredi, samedi 9h-12h30 et 13h30-17h45 /Mardi 13h30-17h45 /Jeudi 9h-12h30

Déchetterie La Grange David (Bd Louis XI, La Riche) :

Du mardi au samedi 9h-12h30 et 13h30-17h45 • Dimanche 9h-12h30

De même le brûlage à l'air libre des déchets verts ou tout déchet ménager est interdit!!! (art. 84 du règlement sanitaire départemental et circulaire interministérielle du 18/11/11), une amende de 450 euros peut être appliquée pour un particulier (art. 131-13 du nouveau code pénal).

Quelques chiffres clés : 50 kg de déchets verts brûlés émettent autant de particules que 9 800 km parcourus par une voiture diesel récente en circulation urbaine, 37 900 km pour une voiture essence (source Lig'air). En France la pollution aux particules fines nous affecte tous : en moyenne elle réduit notre espérance de vie (à 30 ans) de 8,2 mois et le coût individuel de cette pollution est estimé entre 400 et 500 €/an.



Les plantations

Toute plantation d'arbres ou arbustes de moins de deux mètres de hauteur (à l'âge adulte) doit se faire à au moins 50 centimètres de la propriété voisine. Pour les arbres d'une hauteur supérieure à deux mètres (âge adulte), il faut respecter une distance d'au moins deux mètres de la propriété voisine. Si des branches de vos arbres empiètent sur la propriété de votre voisin, celui-ci peut exiger que vous les coupez. Si ces branches donnent des fruits, ceux-ci peuvent être ramassés au sol par votre voisin, car seuls les fruits tombés sur un terrain voisin ou en zone publique peuvent être ramassés.



Les barbecues

L'odeur d'un barbecue ne peut être considérée comme un trouble du voisinage. Sauf si vous faites tous les jours griller des mets très odorants et que la fumée se rabat sur la maison voisine. La répétition peut être considérée comme un trouble. Il en va de même si des projections de cendre viennent salir les murs de la maison de votre voisin. Placer son barbecue, fixe ou mobile, à proximité de végétaux secs, d'une palissade, n'est pas une bonne idée. Tout près de votre mur, vous risqueriez de voir rapidement noircir celui-ci. Pour les mêmes raisons, on évitera la proximité avec le mur de la maison voisine. Si vous envisagez d'adosser votre barbecue contre le mur mitoyen, demandez l'accord de votre voisin.



Entre voisins

En cas de différend avec un voisin :

La première chose à faire est d'essayer de trouver une solution amiable. N'oubliez pas que si le ton monte, la situation s'aggrave mais votre voisin continuera d'habiter à côté de chez vous. Si la solution amiable n'a pu être trouvée, adressez-lui une lettre recommandée au sujet du problème que vous rencontrez.

Ce n'est qu'en son absence de réponse que vous pourrez alors entamer une procédure en saisissant le tribunal d'instance.

Un conflit vous oppose à votre voisin ? Pour tenter de le régler à l'amiable, vous pouvez faire appel au conciliateur. Bénévole, il est nommé par le premier président de la Cour d'Appel de Paris et rompu, de par ses compétences juridiques, à la négociation pour résoudre les litiges de la vie quotidienne entre particuliers. Pour le saisir, il n'y a aucune formalité spécifique à accomplir et la nature des conflits qui peuvent lui être soumis est d'une grande diversité. (mairie de Ballan 02 47 80 10 00, permanence les 2^e et 4^e mardis du mois l'après-midi)



Les animaux

Chiens, chats, poules, coqs...

Ces animaux ont besoin d'espace et ne doivent pas occasionner de troubles par des bruits répétitifs, odeurs gênantes ou dégâts. Chaque maître répond du comportement de son animal et des dégâts qu'il peut occasionner en dehors de votre propriété.



Vie scolaire et péri-scolaire



La Perdrix et la mise en œuvre des TAP

Depuis cette année, l'association La Perdrix est chargée, avec le soutien de la mairie et en concertation avec l'équipe enseignante, de mettre en œuvre les Temps d'activités périscolaires (TAP), qui sont des temps d'animation pédagogique proposés, en dehors du contexte scolaire, aux élèves de Villandry. Le contenu de ces TAP est renouvelé durant chaque période de cours (entre deux périodes de vacances scolaires), et le choix est à chaque fois laissé aux familles, pour le primaire, entre plusieurs activités. Ce choix est réalisé en fonction des compétences des animateurs, ainsi que des limites imposées par les règles de sécurité (1 animateur pour 18 enfants maximum) et les locaux disponibles. Après une première période hésitante, La Perdrix a eu la possibilité ces derniers mois d'ouvrir des ateliers : origami, jeux, cinéma, tricot, dessin, photographie, zumba, mosaïque, etc., et a à cœur, grâce au travail de ses animateurs et animatrices, de diversifier les activités proposées aux élèves.

Le contexte budgétaire est serré, de nouvelles contraintes de comptabilité se mettent en place... l'exercice n'est pas toujours simple d'arriver à concilier volonté pédagogique (où il ne s'agit pas de « garder des enfants » mais de proposer de vraies activités culturelles) et rigueur budgétaire ! Malgré tout, La Perdrix a fait le choix, jusqu'à la fin de l'année scolaire 2014-2015, d'employer au mieux l'ensemble de ses animateurs afin de conserver le meilleur accompagnement possible pour les enfants. L'association lance toutefois à nouveau un appel à la bonne volonté des parents qui auraient du matériel, des idées, ou surtout du temps pour aider à la mise en œuvre de cette diversité pédagogique !

N'hésitez pas à contacter Raphaël à la garderie, ou bien directement Patricia Perrochon, présidente de l'association, à l'adresse patriciaparrochon@yahoo.fr.

Très concrètement, La Perdrix remercie les parents qui ont participé à la fête de La Perdrix en décembre dernier, et ont par leurs dons apporté leur pierre à ce qu'essaye de construire l'association. Celle-ci fait de temps en temps recours, pour les goûters, à des produits biologiques et/ou locaux, et si sa santé financière s'améliore elle aura à cœur d'augmenter encore cette part d'achats responsables : il y va de la santé de notre économie locale comme de celle des élèves.

La Perdrix remercie également les parents qui ont fait don d'un ordinateur au premier trimestre, pour aider à la comptabilisation des entrées et sorties de la garderie, tous les matins et tous les soirs de la semaine, et faciliter ainsi la facturation des prestations.

Malheureusement celui-ci ne fonctionne plus, et La Perdrix réitère donc son appel à don d'ordinateur portable !





Le printemps revient à l'école des Petits Colombiens.

Les beaux jours reviennent, la nature se réveille, les petits oiseaux se font entendre... Trois bonnes raisons pour que les enfants de l'école se remettent à jardiner. Après les plantations de cet hiver, les premiers repiquages ont eu lieu dans les serres du Château de Villandry, sous l'œil attentif de Laurent Portuguez, chef jardinier qui anime depuis 2009 le partenariat entre le Château et l'école des Petits Colombiens. Rien de plus efficace que les doigts enfantins pour enfouir les petites racines des plants qui seront mis en terre à l'école ou proposés lors du marché aux fleurs du 12 mai.

Les élèves de cours moyen ont

entrepris la réfection des bordures du jardin de l'élémentaire. On creuse, on coupe, on aligne, tout cela sous le regard des primevères ou des tulipes qui attendent la venue des salades, des choux et des tomates... A l'école maternelle, les enfants peignent les écriteaux destinés à l'habillage des jardinet. On se salit donc un peu les mains avec la peinture en attendant de pouvoir le faire aussi avec le terreau !

Si, à l'école des Petits Colombiens, certains élèves ont déjà "la bosse des maths", beaucoup ont déjà "la main verte" !



L'APEEV



Tout au long de l'année scolaire, l'APEEV œuvre afin de réunir des fonds destinés à compléter les moyens d'action de la coopérative scolaire, et offrir ainsi à vos enfants des sorties pédagogiques, des livres, des goûters ou encore le voyage de fin d'année.

Elle organise donc de nombreuses manifestations comme randonnées pédestres, bourses aux jouets, ventes de brioches, randonnées VTT ou autres vide-greniers. Le bureau de l'APEEV est composé de membres très actifs dont beaucoup sont là depuis de nombreuses années, certains même alors que leurs enfants ne sont plus à l'école de Villandry, c'est vous dire si l'ambiance y est agréable !!! C'est pourquoi l'association fait appel à vous pour renouveler certains membres lors de son assemblée générale en septembre prochain.

Elle est également avide de nouveaux adhérents, qui s'engagent à apporter leur aide lors de l'organisation de tout ou partie des manifestations.

Lors de celles-ci, la participation des enfants scolarisés à Villandry est gratuite ! Parmi les derniers événements, la randonnée VTT du 12 avril, qui s'est déroulée sous un ciel sans nuages et une température plus qu'agréable, a réuni 240 participants. La vente de brioches s'est, elle, soldée par 300 brioches vendues. Un vide-grenier aura lieu le dimanche 31 mai sur le stade de football et la kermesse de l'école le samedi 13 juin dans les cours de maternelle et de l'élémentaire.

Nous vous attendons donc nombreux pour ces prochaines journées festives ! Venez également nous rencontrer et vous informer au forum des associations qui se tiendra avec la kermesse de l'école le 13 juin prochain. A très vite !

Vie associative



Villandry Village

Le trois avril dernier l'association tenait son assemblée générale annuelle. Patrick Gachet rejoint Patricia Huard, Jérôme Fromaget et Emmanuel Gaillard pour former le nouveau Bureau.

Cabaret

Cette année c'est avec une grande joie que nous proposons le retour de l'animation "cabaret" avec Lisa Chaumet tout les mardis soirs. Lisa et ses élèves vous proposeront 2 représentations en juin : **Le mardi 23 juin** à la salle des fêtes de Villandry avec un billet d'entrée à 5€ et le **mardi 30 juin** à la Pléiade à La Riche avec une entrée à 8€. Les billets seront en vente sur place mais vous pouvez d'ores et déjà acheter vos billets auprès de Henri Lépine au 02 47 43 50 38.

Rillons Ensemble

Le samedi 6 juin, le traditionnel **Rillons Ensemble** aura lieu sur le stade municipal. Cette année en plus de la dégustation de rillons, d'un feu d'artifices et du bal animé par L'Orchestre de Jean-Yves Rousseau, la fête commencera par une zumba géante animée par Alexis. C'est une soirée à partager en famille ou entre amis.

Villan'zik

Le samedi 18 juillet, la 4^e édition du festival de musique "**Villan'zik**" accueillera une sélection d'artistes régionaux. Les 3 Glottes. Trois chansonniers qui présenteront un mélange de morceaux festifs et de chansons à texte. Léger. Un voyage musical étonnant, sensible où l'humour à la part belle. Bried trie nous embarquera pour un voyage du Tibet à Essaouira, de Paris à la Bretagne avec leur musique à la croisée du reggae, du rock du dub de la world et du hip hop sur fond d'électro. Ba'bouche une chanteuse à la voix envoûtante, suave et sauvage. Elle présentera des textes intimes spirituels ou imaginaires sur un savoureux mélange teinté d'effluves blues hispanisantes jazz ou africaines. Ghillie's. Un groupe de 5 musiciens tourangeaux qui propose un répertoire de musique traditionnelle au son résolument moderne. Pit chi poi. Ce groupe de musique tzigane et klezmer vous offrira son répertoire nomade et festif à travers un voyage de la Russie à l'Europe de l'ouest

Le 5 et 6 septembre, le retour du **Rétromobile** grâce à Henri Berthelot. Il se déroulera face au Château.

Pour finir l'année, nous nous attacherons à faire revenir le **Père Noël** sur la place du village, ou ailleurs, pour un Noël Ensemble convivial.

Parenthèse attendue : l'association recherche toujours de nouveaux adhérents pour nous aider à pérenniser ses animations.

Amicale Bec du Cher



L'amicale des sapeurs pompiers et sa section de jeunes sapeurs pompiers (J.S.P.)

Les personnes à contacter sont :

Le chef de centre :

Adjudant VALIER-BRASIER Laurent
au 062786505

La présidente de l'amicale :

Sergent VALIER-BRASIER Sarah
au 0619343471

Le responsable des J.S.P. :

2^{ème} Classe VERGNOLLE Baptiste
au 0608750138

Cette saison 2014-2015 a débuté avec la journée des associations de Savonnières qui s'est déroulée le samedi 6 Septembre 2014 et qui a permis à notre section de Jeunes Sapeurs Pompiers d'accueillir cette année deux nouvelles recrues : SEDDAK Ibrahim et ROBERT Lilian.

La saison des cross étant terminée laisse place à l'heure des bilans, avec encore de très belles performances de nos jeunes ainsi que de nos encadrants :

- Florian LEPAGE et Geoffrey CHASLES se sont qualifiés pour le cross régional qui s'est déroulé à Neuvy-sur-Barangeon en qualité de JSP
- Dimitri ROLLAND (JSP), Baptiste VERGNOLLE et Raphael DELUGRE (encadrants) se sont au terme du cross régional, qualifiés pour le cross national qui a eu lieu le 14 Mars dernier à Epinal. **Un grand bravo à eux pour leurs performances.**

Le centre de secours du Bec du Cher organise tout au long de l'année des sessions de secourisme (PSC1), si vous souhaitez vous inscrire, prenez contact

auprès de l'adjudant chef GIRARD Alain au 06 99 45 25 89. Prochain grand rassemblement prévu avec le Bec du Cher le 13 Décembre 2015, puisque nous organiserons un cross départemental sur la commune de Berthenay. Le centre de Secours du Bec du Cher souhaite augmenter son effectif de Sapeurs Pompiers Volontaire, alors si vous souhaitez rejoindre notre Centre de Secours et devenir Sapeur Pompier volontaire, vous engager à exercer une activité avec obéissance, discrétion et responsabilité (Secourisme, lutte contre l'incendie, protection des biens et de l'environnement....), pratiquer une activité physique régulière, renseignez vous auprès des personnes citées ci-dessus et/ou sur le site internet du SDIS 37 : www.sdis37.fr/



L'Embellie

Le Printemps de l'Embellie



Qui ne connaît pas encore, dans la commune, l'association "l'Embellie de Villandry" ? Créée en septembre 2014, elle a été présentée dans le "Colombien" en fin d'année. Le numéro de mars de "Villandry info" a aussi mis à l'honneur le contrat d'objectifs signé avec la mairie.

Mais surtout, avant même la fin de l'hiver, chacun a pu remarquer qu'elle s'est mise activement au travail, après un inventaire précis des lieux, pour réaliser ses objectifs.

La rue du Bocage a vécu une transformation spectaculaire. Désherbage, nettoyage et plantations ont été réalisés avec enthousiasme par les membres des ateliers "Chantiers collectifs" et "Palette Végétale" plusieurs samedis de février et mars. Les travaux se sont poursuivis rue de la mairie, impasse des rosiers et rue de Munat. Et ce n'est pas terminé ! D'autres rendez-vous du samedi matin (ouverts à toutes les bonnes volontés) suivront en avril et mai pour préparer la Promenade fleurie du 6 juin, qui offrira aux Colombiens et aux visiteurs un parcours fl éché dans le bourg. Cette



journée sera la première étape vers le fleurissement progressif du village. Dans le même temps, pendant que les mains gantées s'activent, les esprits ne restent pas au repos !

Les démarches de recherches de financement sont lancées et en bonne voie, un outil de communication et de partage des expériences des jardiniers est en cours de création et les partenariats se concrétisent. Peu à peu, des riverains, conscients du travail effectué, rejoignent l'association.

L'Embellie sera, bien sûr, présente au **forum des associations le samedi 13 juin 2015** : l'occasion pour les Colombiens de mieux connaître ses engagements et ses actions et, pourquoi pas, de rejoindre ses membres.



L'Embellie

embellievillandry@gmail.com

Tél : 02 47 43 56 69

Port. : 06 62 55 05 42



Danse mixte 4/6 ans lors du Gala de danse 2014

MJC Ballan-Miré

Les activités sur Villandry

Activités adultes :

- **YOGA**, avec Philippe GAULIN, tous les lundis de 19h à 20h30
- **TAI CHI PA QUA** (niveau avancé), avec Elisée NEGOCE, tous les mercredis de 19h30 à 21h
- **GYM COCKTAIL**, avec Clara NIQUE, tous les jeudis de 19h à 20h
- **GYM DISCO TONIC**, avec Clara NIQUE, tous les jeudis de 20h à 21h

Activités enfants :

- **DANSE MIXTE 4/6 ans**, avec Clara NIQUE, tous les jeudis de 17h30 à 18h15
- **DANSE MIXTE 6/8 ans**, avec Clara NIQUE, tous les jeudis de 18h15 à 19h

Retrouvez toute la liste des activités de la MJC sur le site internet et sur demande au secrétariat ! Reprise des activités 2015-2016 semaine du 14 septembre.

Stages d'été pour enfants et adultes : du 6 au 24 juillet

Du côté des enfants à partir de 4 ans :

La MJC propose tout le mois de juillet un programme d'activités culinaires et manuelles pour s'amuser, découvrir et se faire plaisir !

Du côté des adultes :

Activités artistiques tous niveaux (peinture...) et des séances de bien-être et relaxation pour tous (tai chi, Viet Vodao, gym pilates, danse en ligne...).

Programme complet disponible début juin. Un minimum de participants étant requis, pensez à vous inscrire au plus tôt pour faciliter l'organisation des activités.

A noter dans vos agendas

Portes ouvertes du 1^{er} au 12 juin

Découvrez nos activités artistiques, sportives et de bien-être. Sur simple appel au secrétariat, vous pourrez participer gratuitement à l'un de nos ateliers.

Inscriptions aux activités

Jeudi 4 juin de 17h30 à 20h, et le lundi 7 septembre de 17h à 19h, au Café des Amis, rue du Commerce. Feuille d'activités sur demande : mjc.ballan@wanadoo.fr

Gala de danse et démonstrations

Vendredi 19 juin à 19h au Gymnase Danguillaume, Ballan-Miré. L'occasion d'y découvrir le travail des différents ateliers durant l'année !



25^{ème} Salon de l'Artisanat et des Métiers d'Art

17 et 18 octobre 2015, au Centre d'Animation de La Haye à Ballan-Miré de 10h à 18h. Entrée gratuite. Une vingtaine d'artisans et artisans d'art vous feront découvrir leurs créations uniques et originales !

MJC Ballan-Miré
MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE

Maison des Jeunes et de la Culture de Ballan-Miré

Secrétariat ouvert
du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h00
et de 13h30 à 17h30
Tél : 02 47 67 69 63
Portable : 06 70 64 76 16

MJC Parc Beauverger
34, rue du Commerce
37510 Ballan-Miré
mjc.ballan@wanadoo.fr
<http://mjcballan.free.fr/>

Patrimoine vivant Cher et Loire

Assemblée générale

Événement annuel incontournable, c'est l'assemblée générale des adhérents qui permet de faire le point sur le fonctionnement de l'association et ses activités. Patrimoine Vivant – Cher et Loire avait invité ses membres à se retrouver à la salle Mermoz, à Ballan Miré vendredi 30 janvier 2015.

Une trentaine ont répondu présents,

en Loire ou sur la grange aux moines de Berthenay (organisée en partenariat avec la municipalité de Berthenay et l'association Berthenay Loisirs), visites et balades, comme celle de l'église de Savonnières, journées des associations à Ballan-Miré et Villandry, mais aussi publication des Cahiers du patrimoine ou de diverses plaquettes, réalisation de panneaux pour les expositions et vie du site internet de l'association. D'autre part, le président a lu un courrier

accueilli de nouveaux membres : Jean Philippe Landais et Bernard Tusek. La cotisation pour 2016 restera la même qu'en 2015. D'autre part, notre association a développé des collaborations avec d'autres associations locales, de Ballan Miré, Berthenay, Savonnières et Villandry, pour des échanges d'information, un premier contact ou simplement pour une aide concernant l'organisation d'activités communes ou partagées.



mais, grâce aux pouvoirs des absents, le quorum était atteint. Le président, Dominique Bonneau a présenté son rapport moral et financier (positif), et il a su illustrer le bilan positif de l'année 2014, au travers d'un large panorama des activités : conférences sur la pêche

d'encouragement envoyé par M. Pierre Leveel, un centenaire encore très actif de notre association. Sur le plan institutionnel, les adhérents ont validé le renouvellement des membres du conseil d'administration sortants (Brigitte et Patrick Gaudray, Valérie Léger), et

Bien qu'il ne soit pas encore définitif, le programme des activités pour 2015 a été dévoilé :

- **Samedi 13 juin :**
Forum des associations de Villandry
- **Dimanche 14 juin :**
Visite de l'église de Villandry
- **Septembre :**
Forum des associations et journée du patrimoine à Ballan Miré
- **Octobre :**
Visite de l'église de Druye
- **Vendredi 27 novembre à Ballan Miré :**
Conférence sur Les vikings en Touraine

Après avoir clos l'ordre du jour, le Président et son Conseil d'administration ont invité l'assemblée à se retrouver autour d'un verre de l'amitié.

Ensemble musical de la Confluence



Le programme 2015 de l'“Ensemble Musical de la Confluence” très éclectique est avant tout dansant avec des musiques de tango, cha-cha, valse mais aussi un medley d'Yves Montand, de Michaël Jackson et du groupe ABBA. Ce programme a été joué à Savonnières le dimanche 15 mars avec une animation du groupe de danse de la MJC de BALLAN-MIRE, le dimanche 19 avril à Villandry avec l'école de musique de la Confluence, également à Reugny et Esvres, l'Ensemble Musical jouant comme harmonie invitée. Vous retrouverez l'ensemble musical lors des cérémonies du 8 mai, le 20 juin pour la fête de la musique à Ballan-Miré et le 14 juillet.





ÉLECTRICITÉ RÉSEAU DISTRIBUTION FRANCE

Les numéros utiles



Mairie :

Tél. 02 47 50 02 08

Ouvert du lundi au vendredi de 15h à 19h

Agence postale et point lecture :

Tél. 02 47 37 78 61

Ouvert du lundi au vendredi de 14h30 à 17h,
et le samedi de 9h à 11h30.

Accueil périscolaire "La Perdrix" :

Tél. 02 47 43 52 73

Ecole primaire :

Tél. 02 47 50 19 55

Le RAM : Relais Assistantes Maternelles

Contact : Anne NOBRE

Tél. : 06 30 80 83 15

E-mail : service.ram@fr.oleane.com

Transports scolaires :

SIGEC - Service du transport scolaire
Hôtel de Ville de Ballan-Miré

Tél : 02 47 80 10 00

Assistante Sociale :

Mme JALLADEAU / Mme BERON

Tél : 02 47 73 37 37

Permanences 1^{er} et 3^{ème} mardis de chaque mois
en mairie et sur rendez-vous.

Conciliateur de justice :

Mr GAMBARI Christian

Tél : 02 47 80 10 00

Permanences 2 mardis par mois en mairie
et sur rendez-vous.

ADMR (l'association du service à domicile)

Contact : Mme DELERABLE Béatrice

Tél : 02 47 96 01 06 et 06 18 97 29 04

E-mail : admr.lignièrès@orange.fr

Présence verte (service à la personne)

Tél. 02 47 31 61 96

www.presenceverte.fr

AssistaDom (services à domicile)

Contact : Mme AULAGNER Martine

Tél : 02 47 40 00 59

E-mail : agence@assistadom.fr

Site : www.assistadom.fr

ASSAD-HAD en Touraine

Services, soins et hospitalisation à domicile

Tél. 02 47 45 48 25

Le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination)

Structure de proximité pour les retraités, les personnes âgées et leur entourage.

Tél : 02 47 21 90 00

Contact : CLIC « des 3 vallées »

Collecte des déchets :

Villandry rive gauche

Collecte sélective : mardi

Ordures ménagères : vendredi

Villandry rive droite

Collecte sélective : mardi

Ordures ménagères : jeudi

Informations sur les collectes :

Tél. 02 47 78 13 00 ou contact.poubelle@agglo-tours.fr

Accueil Gaz Naturel Raccordement et

Conseils, dédié à tous les clients, promoteurs, partenaires et fournisseurs, traite l'ensemble des demandes en matière de solutions gaz naturel : conseils énergétiques, demandes de raccordement :



Urgence Sécurité Gaz :

0800 47 33 33 (N° Vert, appel gratuit depuis un téléphone fixe)

EDF :

0810 08 03 33

Gendarmerie :

17 ou 02 47 68 26 90

Numéro d'urgence européen :

112

SAMU :

15

Pompiers :

18



Agenda des festivités



31 mai 2015

Vide-grenier, association APEEV,
Stade municipal

1^{er} au 7 juin 2015

Festival Les musicales,
Ballan-Miré, Berthenay, Druye, Savonnières, Villandry

06 juin 2015

Rillons Ensemble, Villandry Village,
Stade municipal

06 juin 2015

Promenade fleurie, Embellie de Villandry

07 juin 2015

Stage (enfants),
Ecole de Musique de la Confluence

12 juin 2015

Lectures théâtralisées,
Amphithéâtre de verdure, Villandry

13 juin 2015

Kermesse de l'école et
forum des associations,
Ecoles de Villandry

14 juin 2015

Visite de l'église de Villandry,
Patrimoine Vivant Cher & Loire

20 juin 2015

Fête du Club, Stars TREC,
Centre équestre de l'Alezane

23 juin 2015

Music-hall, Villandry Village,
Salle des fêtes de Villandry

30 juin 2015

Music-hall, Villandry Village,
La Pléiade, La Riche

05 juillet 2015

Vide-grenier, association APCV,
Stade municipal

18 juillet 2015

Festival Villan'Zik, Villandry Village,
Place du 8 Mai

5 et 6 septembre 2015

Rétromobile, Villandry Village,
face au Château

20 septembre 2015

Marathon Touraine Loire Valley

26 septembre 2015

Parcours d'orientation
et de régularité, Stars TREC

Loto des AFN,
Salle des Fêtes de Savonnières
19h45

11 octobre 2015

Rallye cyclo-équestre, Stars TREC

17 et 18 octobre 2015

25^{ème} Salon de l'Artisanat
et des Métiers d'Art,
MJC, Centre de la Haye, Ballan-Miré

25 octobre 2015

Equi-calèche, Stars TREC



NUMÉRO

29

MAI 2015